

**Annonces légales et judiciaires**

Par arrêté interministériel du 19 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2012, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2022, soit 0,193 euro HT le caractère. Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC. Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

**AVIS DE SAISINE DE LEGATIME UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil  
Article 1578-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 juillet 2017 :

Monsieur **Serge MOURIER**, en son vivant employé, demeurant à SAINT VALLIER SUR RHONE (26240) 14 Rue des Mallets « La Résidence » Né à SAINT VALLIER SUR RHONE (26240) le 21 janvier 1951, Célibataire. Non lié par un pacte civil de solidarité.

Décédé à SAINT-VALLIER (26240) (FRANCE), le 14 janvier 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alexandre CARNOT, Notaire Associé de la SELARL « HCN », titulaire d'un Office Notarial à SAINT VALLIER-SUR-RHONNE (Drôme), 2 rue de l'Hôtel de Ville, le 25 janvier 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : SCP BUCHHEIT ET MARCARIAN-HULLIN, notaire à GUILHERANDE-ANGANES, 125 Allée des Ondines, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de VALENCE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**SASU BACI****Avis de constitution**

Par acte SSP en date du 23/06/2022, constitution de la SASU BACI au capital de 1000 €, sise 1<sup>er</sup> Impasse de la Comète, 26000 VALENCE.

Objet social : charpente, couverture, zinguerie, peinture, placo, carrelage, revêtement de sol.

Durée : 99 ans.

Président : M. ISMAILJISUFAJ Elvis, né le 19/08/1983 à Trojeje (Albanie), de nationalité albanaise, demeurant 1<sup>er</sup> Impasse de la Comète, 26000 VALENCE

Admission AG et exercice droit de vote : chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : parts librement cessibles.

Inscription au RCS de Romans sur Isère.

**CA FORMATION****Société par actions simplifiée au capital de 100 €**

**Siège : 31 Rue Albert Varnet 26000 VALENCE**  
**900 538 414 RCS de ROMANS**

Par décision de l'AGE du 20/06/2022, il a été décidé de :

nommer Président M. SCETBON Noham 10 rue Louis Lebrun 95200 SARCELLES en remplacement de M. CHOKRI ACHOUR démissionnaire.

Mention au RCS de Romans-sur-Isère.

**MAC 1**

**S.A.S au capital de 2 734 378 €**  
**Siège social : 10 Avenue de la Gare Immeuble le Galilé**  
**26300 ALIXAN**  
**900 229 337 RCS ROMANS**

En date du 31.05.2022, les Associés ont décidé à l'unanimité d'augmenter le capital d'une somme en numéraire de 1 411 000 € par création de 141 000 actions de 1 € chacune. En date du 27.06.2022, le Président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital décidée le 31.05.2022. Le capital s'élevé désormais à 2 875 378 € divisé en 2 875 378 actions de 1 € chacune.

**XPO CONTROL TOWER SOLUTIONS**

**SAS au capital de 10.000 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**824 364 392 RCS ROMANS**

Par décisions du 29 juin 2022, l'Associée unique a constaté que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG SA et de commissaire aux comptes suppléant de la société SALUSTRO REYDEL arrivent à expiration et a décidé de ne pas procéder à leur renouvellement.

**XPO HOLDING TRANSPORT SOLUTIONS EUROPE**

**SAS au capital de 68.606.747 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**386 220 123 RCS ROMANS**

Par décisions du 27 juin 2022, l'Associée unique a décidé :

- de réduire le capital social d'une somme de 18 500 euros, puis de le réduire de 68.606.747 euros à 49.648.100 euros, par réduction de la valeur nominale des actions de 27,64 euros à 20 euros,

- de réduire le capital social d'une somme de 3.199.080 euros pour le porter de 49.648.100 euros à 46.449.020 euros, par apurement de pertes.

**XPO TRANSPORT SOLUTIONS SUPPORT SERVICES FRANCE**

**SNC au capital de 100.000 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**440 339 265 RCS ROMANS**

Par délibérations du 28 juin 2022, l'Assemblée Générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1.454.340 euros pour le porter de 100.000 euros à 1.554.340 euros, puis de le réduire de 1.454.340 euros pour le ramener de 1.554.340 euros à 100.000 euros par apurement de pertes.

**XPO VOLUME FRANCHISE FRANCE**

**SARL au capital de 36.780 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**479 885 717 RCS ROMANS**

Par décisions du 27 juin 2022, l'Associée unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social, d'augmenter le capital d'une somme de 87.350 euros, puis de le réduire de 87.350 euros pour le ramener à 36.780 euros, les capitaux propres ont été reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

**XPO KEY PL EUROPE**

**SAS au capital de 740.800 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**799 069 969 RCS ROMANS**

Par décisions du 28 juin 2022, l'Associée unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social, d'augmenter le capital social d'un montant de 381.110 euros, puis de le réduire de 381.110 euros pour le ramener à 740.800 euros, les capitaux propres ont été reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

**XPO DISTRIBUTION EUROPE FRANCE**

**SAS au capital de 422.000 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**529 131 153 RCS ROMANS**

Par décisions du 28 juin 2022, l'Associée unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 1.530.870 euros pour le porter de 422.000 euros à 1.952.870 euros, puis de le réduire de 1.530.870 euros pour le ramener de 1.952.870 euros à 422.000 euros par apurement de pertes.

**XPO VOLUME OUEST FRANCE**

**SAS au capital de 783.104 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**390 546 667 RCS ROMANS**

Par décisions du 27 juin 2022, l'Associée unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social, d'augmenter le capital d'une somme de 847.840 euros, puis de le réduire de 847.840 euros pour le ramener à 783.104 euros, les capitaux propres ont été reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

**XPO VOLUME FRANCE REGIONAL**

**SAS au capital de 894.792 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**716 280 433 RCS ROMANS**

Par décisions du 27 juin 2022, l'Associée unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social, d'augmenter le capital d'une somme de 2.149.760 euros, puis de le réduire de 2.149.760 euros pour le ramener à 894.792 euros, les capitaux propres ont été reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

**XPO VOLUME FRANCE NATIONAL**

**SAS au capital de 2.692.000 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**341 152 833 RCS ROMANS**

Par décisions du 27 juin 2022, l'Associée unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social, d'augmenter le capital d'une somme de 7.333.840 euros, puis de le réduire de 7.265.840 euros pour le porter à 2.760.000 euros, les capitaux propres ont été reconstitués à hauteur de la moitié du capital social.

**OMEGA XXVIII**

**SAS au capital de 4.000 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**824 364 343 RCS ROMANS**

Par décisions du 29 juin 2022, l'Associée unique a :

- constaté que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG SA et de commissaire aux comptes suppléant de la société SALUSTRO REYDEL arrivent à expiration et a décidé de ne pas procéder à leur renouvellement,

- décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 10.000 euros pour le porter de 4.000 euros à 14.000 euros, puis le réduire d'une somme de 6.510 euros, pour le ramener de 14.000 euros à 7.490 euros par apurement de pertes.

- constaté que les capitaux propres ont été reconstitués à hauteur au moins de la moitié du capital social.

**XPO TRANSPORT SOLUTIONS IT EUROPE**

**SNC au capital de 1.699.408 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**403 283 591 RCS ROMANS**

Par délibérations du 27 juin 2022, l'Assemblée Générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1.064.400 euros pour le porter de 1.699.408 euros à 2.763.808 euros puis de le réduire de 1.601.616 euros pour le ramener de 2.763.808 euros à 1.162.192 euros, par apurement des pertes.

**BREMENS | AVOCATS**

**LYON CITE INTERNATIONALE**  
**45 QUAI CHARLES DE GAULLE**  
**69006 LYON**

**CABINET D'IMAGERIE MEDICALE**

**SELARL au capital de 17 860 euros**  
**Siège : 43 Avenue Gambetta 26100 ROMANS SUR ISERE**  
**RCS ROMANS SUR ISERE : 448824557**

Par décisions unanimes en date du 17 décembre 2021, la collectivité des associés a : Décidé de réduire le capital, à effet du 31 décembre 2021 d'une somme de 3800 euros pour le ramener à 140600 euros par annulation de 380 parts de 10 euros chacune. Pris acte de la démission de M. Denis YUNG de ses fonctions de co-gérant à compter du 31 décembre 2021. De modifier les statuts en conséquence. En date du 12 mars 2022, le co-gérant a constaté que la réduction de capital est devenue définitive à effet du 31 décembre 2021. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS SUR ISERE. Pour avis

**SARL MAITRE PASTORINO ET MAITRE LACROIX, NOTAIRES ASSOCIES A MONTELIER (26120)**  
**9, RUE DES CHARMILLES**

**Changement de siège social et de gérance**

**Groupement agricole d'exploitation en commun dénommé**  
**« LE DEVES »**

**Au capital de 105 906.33 €**  
**Siège social : Quartier DEVES à MONTVENDRE (26120)**  
**RCS de ROMANS-SUR-ISERE: 328 276 597**

Aux termes d'un acte reçu par Me LACROIX, notaire à MONTELIER le 22 juin 2022 :

1°/ Monsieur Denis BARLATIER a démissionné de ses fonctions de gérant avec effet au 30 juin 2022 à 23h59. Ancienne mention : Denis BARLATIER et Madame Marie-Claude BERNE, domiciliés à MONTVENDRE (26120) quartier Devès, co-gérants,

Monsieur Pierre BARLATIER domicilié à MONTVENDRE, quartier le Devès, co-gérant.

Nouvelle mention : Madame Marie-Claude BERNE, domiciliée à MONTVENDRE (26120) quartier Devès, co-gérant, et Monsieur Pierre BARLATIER domicilié à MONTVENDRE, quartier le Devès, co-gérant.

2°/ Le siège social a été fixé au 75, chemin Saint Pierre, à MONTVENDRE (26120). Ancienne mention : Le siège social est fixé quartier « Le Devès », 26120 MONTVENDRE

Nouvelle mention : Le siège social est fixé au 75, chemin Saint Pierre, à MONTVENDRE (26120).

Pour avis  
Le notaire

**Cabinet CID**

**CABINET CID**  
**114 rue Sully**  
**80000 Amiens**

Aux termes d'un ASSP en date du 22/06/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile immobilière. Dénomination : OSABELLA. Siège : 147 rue des Bergeronnettes 26500 BOURG LES VALENCE. Objet : La propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement de tous biens et droits immobiliers, la construction, l'aménagement, la mise en location, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers ; Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement ; Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : M. Anthony DOS SAINT OCS PIERES, demeurant 25 rue des Loisirs Piscine intercommunale, 26500 BOURG LES VALENCE. Clauses relatives aux cessions de parts : Disposé d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; Agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. La Société sera immatriculée au RCS de ROMANS.

Pour avis,  
la Gérance.

**CA FORMATION**

**Société par actions simplifiée au capital de 100 €**  
**Siège : 31 Rue Albert Varnet 26000 VALENCE**  
**900 538 414 RCS de ROMANS**

Par décision de l'AGE du 20/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 105 Rue DES MOURETTES 26000 VALENCE. Mention au RCS de ROMANS.

**XPO TRANSPORT SOLUTIONS NORD FRANCE**

**SAS au capital de 208.170 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**380 631 929 RCS ROMANS**

Par décisions du 29 juin 2022, l'Associée unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social, d'augmenter le capital d'une somme de 2.046.000 euros, puis de le réduire d'une somme de 2.046.000 euros, les capitaux propres ont été reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

**XPO TRANSPORT SOLUTIONS OUEST FRANCE**

**SAS au capital de 2.093.680 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**311 686 703 RCS ROMANS**

Par décisions du 29 juin 2022, l'Associée unique a décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social, d'augmenter le capital d'une somme de 1.504.000 euros, puis de le réduire d'une somme de 1.503.920 euros, pour le porter à 2.093.760 euros. Les capitaux propres ont été reconstitués à hauteur de la moitié au moins du capital social.

**CADRA**  
Généraliste d'Avocats en Droit des Affaires  
Séjour d'Avocats au barreau de l'Ordre  
Rovaltain - Parc du 45<sup>e</sup> parallèle  
26 Rue Brillat Savarin  
CS 31026 - 26958 Valence cedex 9  
Tél : 04 75 45 45 88  
Fax : 04 75 45 71 72

**CREACHASTA**

**Société civile immobilière au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 7 Chemin des Prés ZA les Reynmonds, 26600 PONT DE L ISERE**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PONT DE L ISERE du 04 JUILLET 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : CREACHASTA. Siège social : 7 Chemin des Prés ZA les Reynmonds, 26600 PONT DE L ISERE

Objet social : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; La vente, la cession, l'apport, l'échange de tous biens mobiliers et immobiliers, sous réserve de ne pas exercer l'activité de marchand de bien ; La mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés dont elle aura la jouissance ; La prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Damien CHASTAGNIER demeurant 3 Allée clos des Reynmonds 26600 PONT DE L ISERE.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par associés dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS.

Pour avis  
la Gérance.

**OMEGA XXVII**

**SAS au capital de 4.000 euros**  
**Siège social : Quartier des Pierrelles 26240 BEAUSEMBLANT**  
**824 364 368 RCS ROMANS**

Par décisions du 29 juin 2022, l'Associée unique a :

- constaté que le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG SA et de commissaire aux comptes suppléant de la société SALUSTRO REYDEL arrivent à expiration et a décidé de ne pas procéder à leur renouvellement,

- décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 10.000 euros pour le porter de 4.000 euros à 14.000 euros, puis le réduire d'une somme de 6.370 euros, pour le ramener de 14.000 euros à 7.630 euros par apurement de pertes.

- constaté que les capitaux propres ont été reconstitués à hauteur au moins de la moitié du capital social.

**Annonces légales (suite)**

**safer**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**APPEL À CANDIDATURES SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou sous-traitement tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AA 26 22 0060 JMC** : superficie totale : 3 ha 00 a 00 ca. Agr. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelleaire : MUREILS (3 ha 00 a 00 ca) ZK- 85[27]D[P1]. - Zonage : MUREILS : A - Libre

**AA 26 22 0080 EP** : superficie totale : 4 ha 27 a 64 ca. Agr. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcelleaire : SAVASSE (4 ha 27 a 64 ca) ZA- 21[7]1[15] ZA- 21[9]2[E]- 21[9]2[A]- 21[9]2[AK]. - Zonage : SAVASSE : A - Loué par bail rural sur toute la surface

**AS 26 22 0115 PV** : superficie totale : 85 a 08 ca dont 3 a 61 ca cadastrés en bois. Agr. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcelleaire : CHABRILLAN (85 a 08 ca) AH- 60- 150- 152. - Zonage : CHABRILLAN : A - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 22/07/2022 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou plus particulièrement auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél : 04.75.41.51.33 Mail : direction26@safer-aura.fr

**PVBAVOCATS**

**6A PASSAGE DE L'ORATOIRE**  
**CS 30084**  
**84006 AVIGNON CEDEX 1**

Suivant acte d'avocat signé électroniquement en date du 23/06/2022, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement VALENCE le 27/06/2022 Dossier 2022 00061448 référence 2604P01 2022 A 01545, la Société SARL BARON, SARL au capital de 25 008, dont le siège social est à SAINT MARCEL-LES-VALENCE (26320) Centre Commercial des Monettes, immatriculée au RCS de ROMANS sous le n°530 604 750 a vendu à la Société LOLIE, SARL au capital de 168 854, dont le siège social est SCIONZIER (74950) 9 Avenue du Mont Blanc, immatriculée au RCS d'ANNECY sous le n° 812 803 807 un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché sis et exploité à SAINT MARCEL-LES-VALENCE (26320) Centre Commercial des Monettes moyennant le prix de 480 600 € applicable aux éléments incorporés divers pour 298 400 € et à l'agencement, matériel et mobilier commercial pour 192 200 €. Le transfert de propriété et d'entrée en jouissance ont été fixés le 23/06/2022 à 0 heure. Pour la réception des oppositions éventuelles dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales, les parties ont élu domicile dans les locaux où est exploité le fonds vendu, savoir à SAINT MARCEL-LES-VALENCE (26320) Centre Commercial des Monettes. Pour la correspondance et notamment celle relative aux contestations, elles ont élu domicile chez Société PVB AVOCATS à AVIGNON CEDEX 1 (84006) 6A Passage de l'Oratoire CS 30084.

**GRAND VEYMONT**

**SARL AU CAPITAL DE 601 000 €**  
**SIÈGE SOCIAL : SAINT VINCENT LA COMMANDE (26300)**  
**75 IMPASSE DES VIGNES**  
**RCS ROMANS 909 457 665**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juillet 2022 a décidé d'augmenter le capital social de 66 560 Euros par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société et par création de 66 560 parts nouvelles d'un valeur nominale de 1 Euro pour le porter à la somme de SIX CENT SOIXANTE SEPT MILLE CINQ CENT SOIXANTE EUROS (667 560 €) et de modifier en conséquence les articles 6 Apports, 7 Capital social et 8 Parts sociales des statuts.

Pour avis

**PVBAVOCATS**

**6A PASSAGE DE L'ORATOIRE**  
**CS 30084**  
**84006 AVIGNON CEDEX 1**

**SARL BARON**

**SARL au capital de 25008 €**  
**Siège social : Centre Commercial des Monettes 26320 Saint Marcel-les-Valence**  
**530 604 750 RCS de Romans sur Isère**

En date du 11/05/2022 et à effet du 23/06/2022, les associés ont décidé :